



le Transport international.



Section I) Stratégie de choix d'une Solution de Transport & sa mise en œuvre

- A) Les implications commerciales des choix opérés
- Les choix opérés en matière de transport conditionnent largement les performances de votre entreprise sur les marchés étrangers. Ces marchés sont caractérisés par:
 - - une concurrence plus importantes, plusieurs concurrents:
 - Des marges plus serrés qui ne laissent que peu de place à des dérapages de coûts :

Le transport , et du fait des distances plus importantes, va influencer sur les niveaux suivants:

- Vos délais de livraison
- Votre prix de vente à destination
- Votre image et votre crédibilité :

Plan de l'intervention:

■ I) incidences sur les prix

- Le seul prix qui intéresse votre client est le prix complet de la marchandise, rendu à son magasin ou son entrepôt, après incorporation de tous les frais à l'acheminement et à l'importation (transport, assurance, frais administratifs, droit de douane).
 - Le prix complet autorise à l'acheteur de procéder à des comparaisons entre ses différents fournisseurs potentiels, et peut lui permettre de juger de la compétitivité de vos produits.
 - Si vous confiez à l'acheteur le soin d'organiser et de payer lui-même le transport, vous devez être conscient du fait que, si ces opérations se réalisent sous sa responsabilité, c'est cependant votre marge bénéficiaire qui est en cause
 - Vous devez donc chaque fois se demander, en fonction de l'incoterm choisi, qui est le mieux placé pour organiser les meilleures prestations aux coûts les plus bas
- Bref des économies en transport peuvent améliorer considérablement votre compétitivité

II) incidences sur les délais de livraison

- Le délais d'acheminement peut présenter une part importantes du délais global de mise à disposition
- Un transport mal maîtrisé, dans l'un quelconque des maillons - on dit maillons de la chaîne logistique - acheminement, transport principal, poste acheminement, entraîner des dérapages considérables et une livraison effective retardée.

■ III) incidence sur l'image de votre entreprise

- Des livraisons en retard;

- Des marchandises manquantes;

- Des conditionnements dégradés;

- Des litiges

Il en résulte une perte de confiance de votre clientèle et
une atteinte à votre image ce qui ne va pas sans
répercussions sur votre compétitivité

B) définitions des possibles

Le cœur du problèmes est le choix des mo
transport, c'est-à-dire à la fois
d'un mode de transport

Expéditions exclusives, ou groupage

Solution porte à porte, ou appel à plusieurs
transporteurs successifs

Chapitre 1 : le choix d'une solution de transport :

- Délimiter le champ des possibles:
 - Analyse de la relation en terme de contraintes

- ❖ Les contraintes dues au produit

caractéristiques.	contraintes
Nature du produit	Limite les solutions techniques envisageable(marchandises périssables, marchandises dangereuses)
Rapport poids-volume	Base de tarife + au – avantageuse selon le mode de transport choisi(1t=6m ³ en aérien, 1t = 3m ³ routier)
Valeur au kilo du produit	Les coûts des opérations de transport doivent être proportionnellement et acceptable par rapport à la valeur de la Marchandise(l'aérien n'est jamais justifié pour des marchandises de 12 euro le kg)

- ❖ Les contraintes dues au client ou aux concurrents

➤ Application des critères de choix :

Il s'agit d'opérer un choix optimal entre ces solution

❖ Le Coût :

Il faut répertorier l'ensemble des coût relatif à chaque expédition

❖ Les Délais :

Il s'agit du délai d'acheminement du bout en bout .

❖ La Sécurité :

Il existe 2 type: la S.marchandise & S.délais .

❖ La Combinaison des critères :

En doit combiner les différents critères avec d'autres critères qui sont d'ordre de propriétés techniques et commerciales propres à l'expédition .

C) : Le choix relatif à la mise en œuvre de la solution-transport

➤ Choix de l'emballage et de la préparation de la marchandise

❖ L'emballage

Emballage, marquage et liste de colisage

Les opérations de préparation de la marchandise, d'étiquetage et d'emballage sont toujours à la charge du vendeur. Elles permettent:

- d'identifier la marchandise .
- la retrouver en cas de perte .
- donner des consignes précises concernant leur manutention.

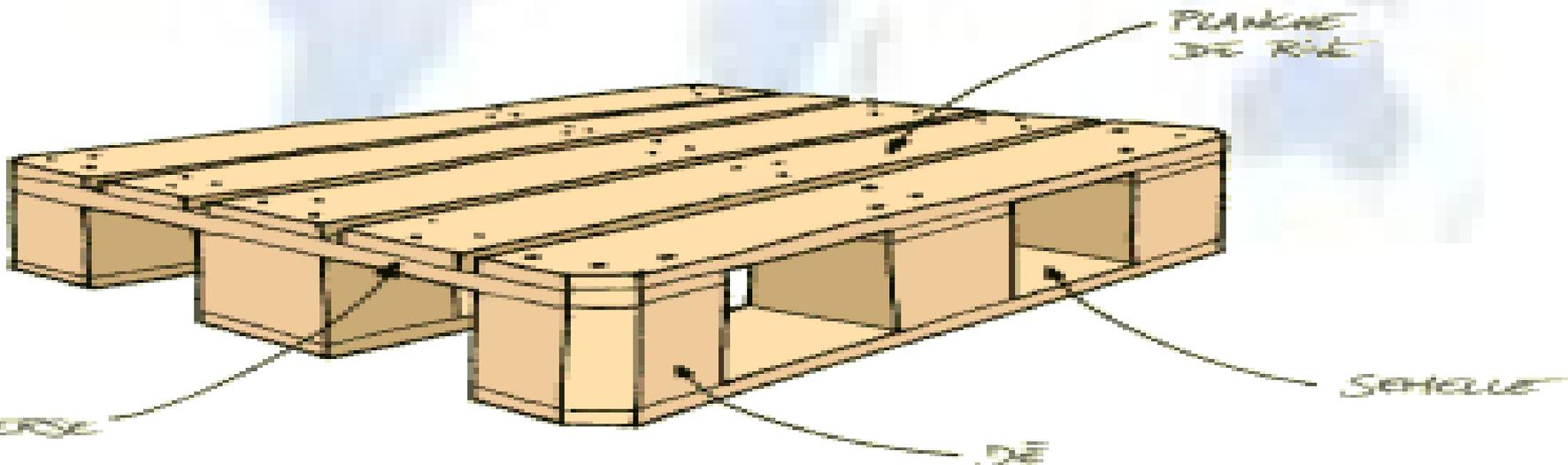
L'emballage doit être adapté au produit et au transport choisi et doit répondre à certaines normes.

➤ Choix de l'emballage et de la préparation de la marchandise

❖ La préparation de la marchandise

➤ La palettisation

La palette de manutention est un accessoire destiné à rationaliser la manutention, le stockage et le transport des marchandises. Elle assure la manutention de la marchandise et assure toutes les opérations de la chaîne de production.



➤ Choix de l'emballage et de la préparation de la marchandise

❖ La préparation de la marchandise

➤ La conteneurisation

Les conteneurs sont des engins de transport permettant l'empotage de marchandises différentes. Destinés à :

Contenir la marchandise, accélérer la manutention et la rotation des



D) :les intervenants

Une fois opéré le choix des modalités, du traitement et des modes d'éléments opérationnels va en découler :

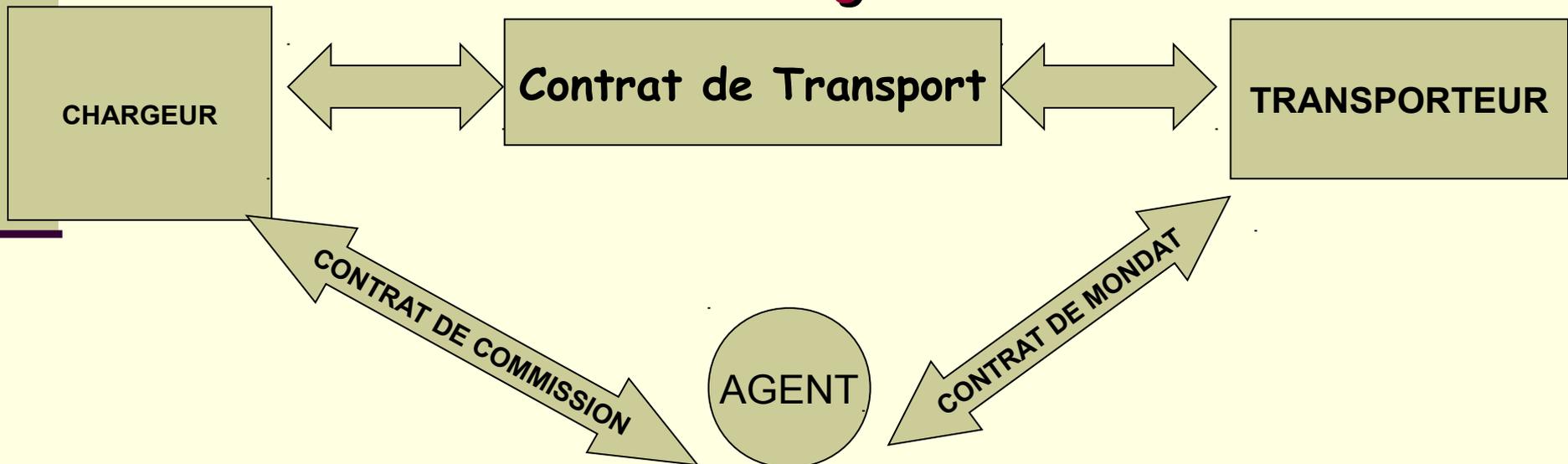
- Transporter vous même la marchandise (transport pour ça occupe une place marginal à l'international
- Faire appel à un transporteur et lui confier directement
- Faire appel à un transitaire que vous chargez d'organier l de négocier avec les transporteurs

	Avantages	Contraintes	recommandations
Transport pour compte propre	<ul style="list-style-type: none"> - Autonomie - Moyens de transport adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - rentabilisation difficile 	Pour le routier essentiellement
Faire appel à un transporteur	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'intermédiaire - Négociation directe 	<ul style="list-style-type: none"> - peu adapté au multimodal - Prix pas toujours le plus bas 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur choix pour envois complets - à étudier dans les autres cas
Faire appel à un transitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Sous – traitance auprès d'un spécialiste - Gestion administrative allégée 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut choisir le bon transitaire - Surveillance des prestations indispensables - écran entre vous et le transporteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Le meilleur choix pour les petites expéditions (intérêt du groupage)

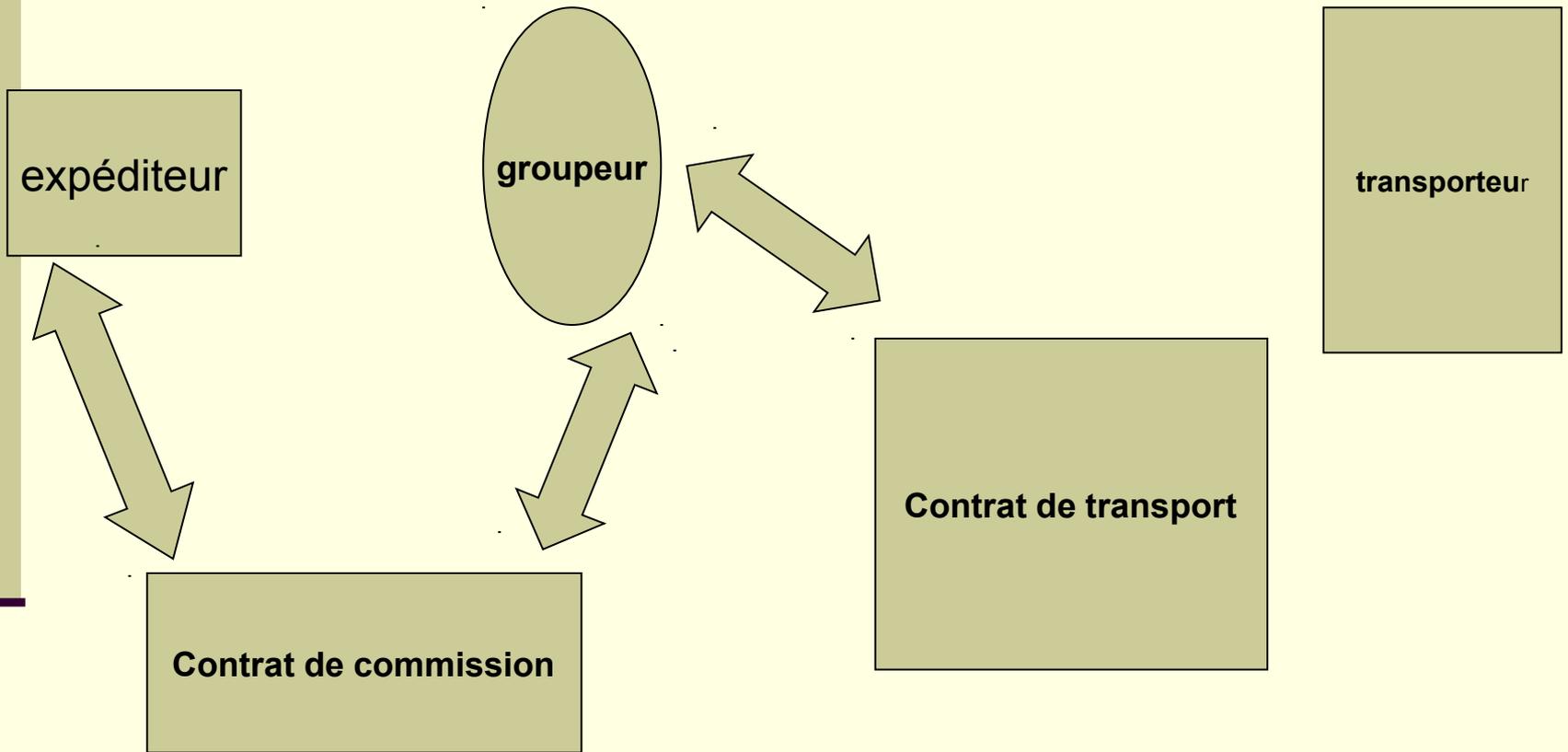
➤ Le Contrat du Transporte

❖ Intervenants:

1^{er} figure



2ème figure



Le Transport Maritime :

Plus de 6 milliards de tonnes empruntent ainsi la mer (année 2005) assurant près 3/4 du trafic mondial.

Législation & organisation :

Le TM est régie par un cadre législatif international:

- la convention de Bruxelles (Règles de la Haye) de 1924.
- les règles de Hambourg élaborées sous l'égide de l'ONU en 1978 et entrées en vigueur en 1992.
- les conférences maritimes
- La grande majorité des armateurs desservant une même ligne régulière se regroupe dans une conférence maritime . C'est un groupe de compagnie desservant une même route ou un même secteur géographique et percevant des fret identiques en vertu de l'accord créant la conférence. Celle fixe la fréquence des départs et les ports d'escale. Il y a 400 conférences et l'objet des conférences est une entente sur l'application de taux de fret uniforme étant obligatoire et une pénalisation ayant lieu en cas de non respect de cette obligation.





➤ Le Transport Maritime :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">■ Le taux de fret. Le transport maritime est le moins coûteux et le mieux adapté pour les transports de produits lourds .■ Possibilité de stationnement des conteneurs dans les aires portuaires .■ Desserte de nombreuses zones géographiques .	<ul style="list-style-type: none">■ Transit time est important .■ Assurance et emballage très onéreux .

➤ Le Transport Maritime :

❖ Document du TM Connaissance Maritime

Caractéristiques	Émission	Formes
<ul style="list-style-type: none">■ Preuve du contrat de transport .■ Un reçu de la marchandise.■ Connaissements directs (permet de couvrir un transport combiné ou plusieurs transports maritimes successifs) .	<ul style="list-style-type: none">■ Établi pas la compagnie maritime ou son agent et signé par le capitaine du navire .■ A` partir des indications fournies pas le chargeur.■ 4 exemplaires originaux.	<p><u>A` ordre</u> : document négociable, transmissible par endossement.</p> <p><u>A` personne dénommée</u> : seule la personne dénommée pourra réceptionner la Mch à l'arrivée .</p> <p><u>Au porteur</u> : la Mch est livrées sur seule présentation du document.</p>

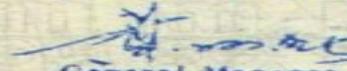


Reference Number of Original Bill Of Lading

MSCUNI224196

(14) CONTINUATION OF CARRIER'S RECEIPT

(13) CONTINUATION OF SHIPPERS MEMORANDA
The contents in this section are deemed to be natural continuation of the information provided by the Shippers in Box 13 of the Bill of Lading shown and are governed by the same reservations of the Carrier as stated in Box 13 and by all the agreed terms and conditions under the Contract of Carriage by Sea, pages 1 and 2

Identity Marks of Cont. or other packages and seal number(s)	Comesp. number of conts. or other packgs.	Total nbr of conts. or other packgs received by the carrier	Haz Code	Cargo Description (Continued on attached Bill Rider page(s), if applicable)	Gross weight	Measurement
MSCU4226883 40' Dry Van (8/6) Seal Number: 1069775	1	1		583 Package(s) BODY BOARD L/C NR 00001CDI00006185 CY TO FO FREIGHT COLLECT MARKS AND NOS N/M	2,070.000 kgs.	59.540 cu. m.
MSCU8272439 40' High Cube Seal Number: 1069764	1	1		533 Package(s) BODY BOARD L/C NR 00001CDI00006185 CY TO FO FREIGHT COLLECT MARKS AND NOS N/M SAY ONE THOUSAND ONE HUNDRED AND SIXTEEN PACKAGES ONLY SAID TO CONTAIN -FREE OUT -EMPTY CONTAINER RETURN FOR RECEIVERS ACCOUNT -Demurrage clause: Moroccan Dirham (MAD) 20' 40' 20' OT / FR 40' OT / FR Free time 5 days 5 days 5 days 5 days 6 - 15 days MAD 70 MAD 100 MAD 100 MAD 150 16 - 25 days MAD 110 MAD 170 MAD 170 MAD 250 Thereafter MAD 170 MAD 250 MAD 250 MAD 350 20' Reefer / Tank 40' Reefer / Tank Free time 3 days 3 days Thereafter MAD 350 MAD 700	2,109.000 kgs.	64.990 cu. m.
Total :					4,179.000 kgs.	124.530 cu. m.
<p>中國寧波外輪代理公司 China Ocean Shipping Agency Ningbo</p>  <p>General Manager As Agent For The Above Named Carrier</p>						

(Hazardous merchandise to be marked with an asterisk)

PLACE OF ISSUE	SHIPPED ON BOARD	As Agents for the Carrier
MSC NINGBO	DATE	

Booking Number: CMSCNZN00013

■ La tarification

En maritime la tarification se fait à l'unité payante, c'est-à-dire qu'il faut choisir l'unité la plus élevée entre le poids et le volume de l'expédition:

Exemple: $V=12\text{m}^3$, l'UP vaut 12 € le m^3

$P= 10$ Tonne l'UP vaut 7 € la tonne

On remarque que le volume est plus élevé que le poids donc l'unité payante est le volume , donc le fret = $12 \times 12 = 144$ €;

Traiter les cas suivant:

1500 dm^3 (UP 12 € le m^3) et 2000 kg(l'UP est 10 € le kg):

1,2 m^3 (UP 11 € le m^3) et 350 kg(l'UP est 10 € le kg)

7500 dm^3 (UP 12 € le m^3) et 8tonne(l'UP est 10 € le kg):

■ Les correctifs conjoncturels

- surcharge fuel ou BAF (Bankur Adjustment Factor) : destiné à intégrer les variations du prix des combustibles entre deux éditions du tarif. S'applique comme un pourcentage de majoration ou de réduction sur le fret de base

- Surcharge monétaire ou CAF (Currency Adjustment Factor):

Selon les même principes, tient compte des variation de la devise dans laquelle est libellé le tarif;

- Surcharge d'encombrement: va majorer le prix sur certaines destinations, où une immobilisation anormale du navire est à prévoir.

- Ristournes : certaines compagnie de transport cherchent à fidéliser les chargeurs en leur offrant des avantages de prix (10% sont appliqués par certaine compagnies)

- La méthode de tarification est la suivante
- Étape 1: calculer le fret de base F:
- Étape 2: calculer le BAF(% sur F)
- Étape 3: fais la somme F+ BAF = le fret corrigé FC:
- Étape 4: calculer le CAF (% sur FC)
- Étape 5: calculer le fret total = FC + CAF
- Étape 6: si ristourne il faut les déduire .
- Exemple:
- Poids =1,5tonne ; UP= 15 €/Kg
- V= 1700dm³; UP= 12 € /M³
- BAF = 1,2%. CAF = -0,86%
- Ristournes 8%

- La société PELLETIER vient de lancer une nouvelle machine , une coupeuse bobineuse, dont le prix de revient a été estimé à 525000 dh, suit à une présentation à un salon international elle reçu une demande d'offre d'un client à Lausanne, on cherche calculer le PRIX de vente en dollar de cette expédition
- On donne
- Depuis entrepôt à plateforme de groupage 600 dh
- Fret maritime 140 dh l'UP
- Frais fixes 150 dh
- Douane 600 dh
- Dimension de la machine 2x2x2,4m masse 2,75 t
- 1 dollar= 9dh
- CABAF 6,5%
- Marge 20%

➤ Le Transport Aérien :

Ses atouts majeurs sont: la rapidité & la sécurité

❖ Législation & organisation :

2 conventions internationales le régissent:

- ❑ La convention de Varsovie de 1929 .
- ❑ La convention de La Haye de 1955 .

Ces deux conventions définissent le document utilisé et la responsabilité du transporteur

- ❑ IATA (International Air Transport Association) : convention internationale signé par la plupart des compagnie du transport aérien, les engageants à respecter des conditions de transport, des normes de sécurité, et des tarifs communs.

Obligations des parties

Obligation du chargeur	Obligations du transporteur
<ul style="list-style-type: none">■ Fournir un emballage suffisant pour protéger la marchandise .■ Réaliser le marquage des colis .■ Mettre à disposition la M/ses au lieu date et heure prévus .■ Prévoir le dédouanement .■ Acquitter le prix de transport (en cas de port payé) .	<ul style="list-style-type: none">■ Émettre le document du transport .■ Prendre en charge la marchandise .■ Charger et arrimer la marchandise .■ Assurer le transport en bon état de la marchandise, jusqu'à destination .■ Prévenir le destinataire à l'arrivée .■ Décharger et livrée la marchandise .

❖ Responsabilité pour retard :

Les textes de base qui régissent chaque mode de transport ne prévoit pas de délais maximaux de transport.

La responsabilité pour retard fait l'objet d'évaluation par les tribunaux, en fonction de la rapidité supposée de chaque mode de transport, en terme de « délai raisonnable d'acheminement » .

Exemple : en transport aérien, les tribunaux ont convenu d'un retard d'acheminement pour un délai de plusieurs semaines .

➤ Le Transport Aérien :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Rapidité, sécurité pour la marchandise (manutention horizontale).• Régularité et fiabilité du transport.• Emballage peu coûteux.• Frais financiers et de stockage moindres.	<ul style="list-style-type: none">• Prix élevé qui pénalise l'envoi de marchandises lourdes ou à faible valeur.• Capacité limitée.• Interdit à certains produits dangereux.

Document du transport aérien (LTA) :

Caractéristiques	Émission
<ul style="list-style-type: none">■ Preuve du contrat de transport , s'il est signée par la compagnie aérienne et porte la mention du N° de vol. ■ Peut couvrir un transport combiné ou des transports aériens successifs. ■ L'expéditeur est responsable des montions portées sur la LTA, ces mentions limitent la responsabilité du transporteur en cas de litige .	<ul style="list-style-type: none">■ Établie par l'agent du fret aérien ou par la compagnie aérienne. Signé par l'expéditeur et la compagnie aérienne avant l'embarquement effectif de la marchandise ■ Établie par le groupeur en cas de groupage . ■ A` partir des instructions du chargeur . ■ 3 originaux (1 pour le transporteur, 1 pour l'expéditeur et 1 pour le destinataire)

- Les LTA sont toujours émises sous formes non négociables. Les marchandises sont remises à l'arrivée au destinataire réel, qui porte l' « avis d'arrivée de la marchandise émis par la compagnie »
- Si l'expéditeur souhaite obtenir des sécurités de paiement avant que la marchandise ne soit remise au destinataire réel (cas de crédit documentaire ou remise documentaire), il devra mentionner un intermédiaire (banque) , et la marchandise ne serait remise au destinataire que sur mandat de la banque.
- La LTA peut couvrir plusieurs transports aériens successifs assurés par plusieurs compagnies différentes, dans ce cas les compagnies sont responsables en cas de perte ou de dommage;
- La LTA peut aussi couvrir des transports combinés, bien que c'est rare .

Tarifification en aérien

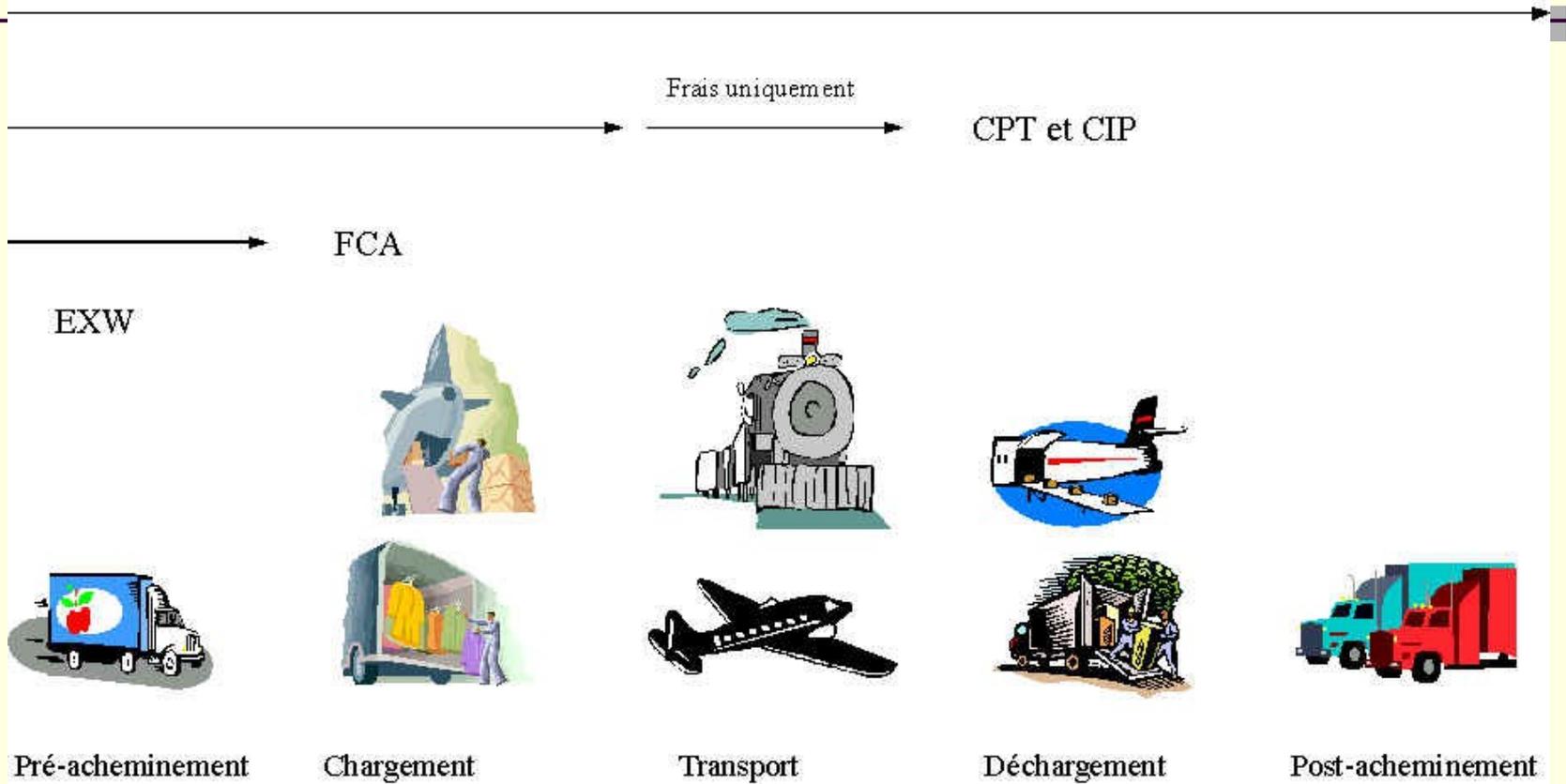
- Le poids taxable est le poids réel , ou pour les marchandises volumineuses, le volume en m³ divisé par 6, soit une équivalence 1T = 6m³
- La méthode de tarification est la suivante:
- Soit une expédition de poids P(tonne) et de volume V (m³)
- Si $V/P < 6$ la taxation se fera sur le poids réel de la marchandise
- Si $V/P > 6$ la taxation se fera sur un poids fictif

$$\text{Pf} = V/6 = \dots T = \dots \text{Kg}$$

- Le tarif général est établi par tranche de poids
- On vérifie à quelle tranche appartient le poids qu'il soit réel ou fictif
- On vérifie la règle de payant pour , qui permet de passer à la tranche immédiatement supérieure , si c'est favorable ou non

LES INCOTERMS MULTIMODAUX

DDU et DDP







■ Exemple :

■ Expédition A :

Poids = 220 kg / Volume = 2 m³

Et

■ Expédition B

Poids = 280 kg / Volume = 1,4 m³

Moins de 45 kg = 27 dh ;

de 45 à 100 kg = 24,5 dh le kg ;

de 100 à 300 kg = 22,1 dh le kg ;

et de 300 à 500 kg = 19,8 le kg

Calculer le fret pour chaque expédition

- La tarification au pivot
- Le tarif à l'unité de chargement (ULD)
- Pour les unités de chargement présentées au transporteur chargées prêtes à l'expédition, des tarifs très favorables sont consentis sur une certaine liaison
(d'un aéroport à un aéroport d'arrivée). Les marchandises sont taxées forfaitairement (pour une relation donnée) quelle que soit leur nature .
- A ce forfait correspond un poids -Pivot, défini par convention. Si le poids des marchandises excède ce poids Pivot, les kilogrammes supplémentaires sont taxés à un forfait très élevé.

- Exemple 1UD Paris / San Francisco
- forfait pour toute marchandise : 29 500
- Poids Pivot : 2100 kg
- Taxation au dessus du pivot : 12,20 dh le kg
- Poids Brut : 2,8 t
- Or la différence entre le poids brut et le forfait est le fret est :
- Le montant de fret est : $29500 + (12,20 \times 700)$)
- Il importe de signaler que le poids pivot varie selon le le tarif

- Exercice 1 UD Casa /Marseille
- forfait pour toute marchandise : 23 500
- Poids Pivot : 2000 kg
- Taxation au dessus du pivot : 11,20 dh le
- Poids Brut : 2,78
- Calculer le tarif de cette expédition

- La société XEROX , au sein de laquelle vous travaillez, vient de lancer une nouvelle machine, une coupeuse- bobineuse, dont le prix de revient a été estimé à 525 000 DH.
- Suite à la présentation de cette machine lors d'un salon international à Francfort , l'entreprise a obtenu une demande d'offres en provenant de Bucarets .

■ Travail à faire :

1) Calculer le prix de chaque expédition.

2) Sachant que la marge réalisée représente 30 % du prix départ usine, calculez les prix proposés à l'aide des annexes 1

Dimension de la machine : 2 x 2 x 2,40 m masse :
2.750 t

On prendra 1 USD = 9 DH

ANNEXE 2 : tarif export sur Bucarest - Roumanie

Minimum 100 kg , arrondi de 100 en 100 kg indivisibles

De 0 à 500 199 DH les 100kg indivisibles

De 501 à 1000 kg 189 DH les 100kg indivisibles

De 1001 à 3000kg 160 DH les 100kg indivisibles

De 3001 à 5000 kg 140 DH les 100kg indivisibles

TID 24 DH

Formalités de sortie 80 DH

Passage à quai 15,80 DH les 100 kg

Assurance 0,25 % ad valorem

le transport routier :

➤ Le Transport routier :

Il permet de réaliser des expéditions de porte à porte, complément essentiel aux autres modes de transports post-acheminement.

❖ Législation & organisation :

- ❑ Réglementé par la convention de Genève, dite convention entrée en application en 1961.
- ❑ Le TR ne connaît pas d'organisation particulière.



➤ Le Transport Routier :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">• Souplesse d'adaptation grâce au transport porte à porte, sans rupture de charge, et au transport combiné.• Délais relativement courts (grâce aux infrastructures routières et aux procédures douanières allégées, comme le carnet TIR).• Gamme de services très étendue comme le groupage, le fret express, le cabotage, ...).• Rapport vitesse/prix avantageux.	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité et délais sont dépendants des pays parcourus et des conditions climatiques.

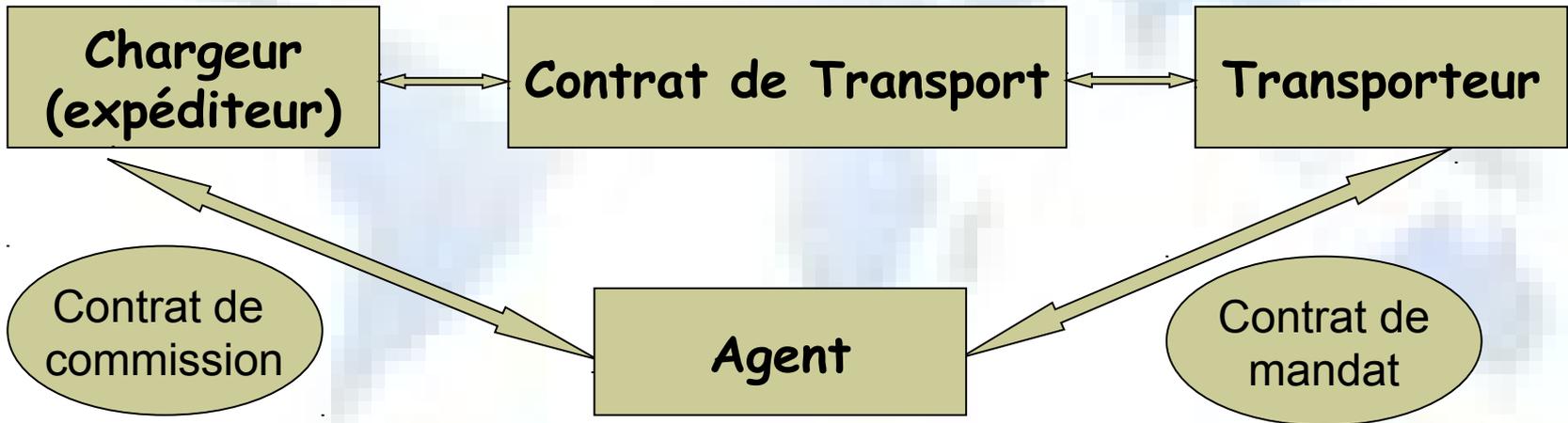
➤ Le document de Transport Routier :

Caractéristiques	Émission
<ul style="list-style-type: none">■ N'est pas négociable, et n'est pas réclamée à l'arrivée .■ Une preuve du contrat de transport .■ L'expéditeur est responsable des montions portées sur la CMR et qui limitent la responsabilité du transporteur en cas de litige .	<ul style="list-style-type: none">■ Établie par le transporteur ou le transitaire, signée par l'un des 2 et par l'expéditeur .■ A` partir des instructions fournies pas l'expéditeur .■ 3 originaux, (1 pour le transporteur, 1 pour l'expéditeur et 1 pour le destinataire) .

➤ Le Contrat du Transporteur.

❖ Intervenants:

1^{er} figure:



Chapitre 4 : La mise en oeuvre du transport :

➤ Le Contrat du Transporteur.

❖ Intervenants:

2^{ème} figure:



➤ Obligations des parties au contrat :

Obligation du chargeur	Obligations du transporteur
<ul style="list-style-type: none">■ Fournir un emballage suffisant pour■ protéger la marchandise .■ Réaliser le marquage des colis .■ Mettre à disposition la Mch au lieu date et heure prévus .■ Prévoir le dédouanement .■ Acquitter le prix de transport (en cas de port payé) .	<ul style="list-style-type: none">■ Émettre le document du transport .■ Prendre en charge la marchandise .■ Charger et arrimer la marchandise .■ Assurer le transport en bon état de la marchandise, jusqu'à destination .■ Prévenir le destinataire à l'arrivée .■ Décharger et livrée la marchandise .

➤ Responsabilité du transporteur :

❖ Responsabilité pour perte ou avarie :

La responsabilité du transporteur est engagée sur la base:

➤ Des mentions portées sur le document du transporteur :

La désignation et la destination de la marchandise, le document du transport fait preuve de la prise en charge de la marchandise désignée.

➤ Du bon état apparent :

Présumé de la marchandise (emballage & contenu).

➤ Responsabilité du transporteur :

❖ Responsabilité pour retard :

Les textes de base qui régissent chaque mode de transport ne prévoit pas de délais maximaux de transport.

La responsabilité pour retard fait l'objet d'évaluation par les tribunaux, en fonction de la rapidité supposée de chaque mode de transport, en terme de « délai raisonnable d'acheminement ».

Exemple : en transport aérien, les tribunaux ont convenu d'un retard d'acheminement pour un délai de plusieurs semaines .

Conclusion:

Il est nécessaire de déterminer les conséquences
choix d'une solution de transport pour concevoir
en œuvre efficace et rentable pour l'entre-
exportatrice.



Merci pour votre atten

Bibliographie :

Livre « Commerce International Technique et
Management des Opérations » édition
BREAL 1998.

Livre « Technique du Commerce
International » édition Marie-Odile Morin
2000

www.google.com

www.wikipedia.org

www.asmex.org

